

CA11 08 0769

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 17 octobre 2011, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen

Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

| Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.                 |              |
|--|--------------|
|  | CA11 08 0770 |
| Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 17 octobre 2011.               |              |
| Proposé par le conseiller Aref Salem;  |              |
| Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est<br>RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :     |              |
| D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 17 octobre 2011.<br>ADOPTÉ. |              |
|  | CA11 08 0771 |

Soumis sommaire décisionnel numéro 1113500007 relatif au budget de fonctionnement 2012 de l'arrondissement.

ATTENDU l'article 143.2 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un budget qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU que l'arrondissement désire accroître son budget de fonctionnement par une taxe sur les services de 0,02 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit un apport de 2 463 200 \$, et par un accroissement de son objectif de revenus de l'ordre de 1 248 000 \$;

ATTENDU que cette modification augmente la cible de revenus à 9 098 900 \$ et le budget de dépenses à 72 440 800 \$, la dotation nette demeurant à 63 341 900 \$;

ATTENDU que la séance spéciale pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 8 octobre 2011 dans le journal Les Nouvelles Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

D'adopter le budget de fonctionnement 2012 de l'arrondissement et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

|                                       | CA11 08 0772 |
|---------------------------------------|--------------|
| <u>Période de questions du public</u> | CAII 00 0//2 |
| Aucune question n'a été posée.        |              |
|                                       | CA11 08 0773 |

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

## Le 17 octobre 2011

| RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:         |            |
|-------------------------------|------------|
| De lever la séance à 19 h 32. |            |
| ADOPTÉ.                       |            |
|                               | Maire      |
|                               |            |
|                               | Secrétaire |
|                               |            |